

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE (2ème trimestre)**

École publique de Saint-Thurien



Date : 10 mars 2016

**Personnes présentes :** l'équipe enseignante, Madame Decemme, IEN, Mesdames Nouaille-Degorce et Bouvier et Monsieur Péan de Ponfily, représentants des parents élus, Monsieur Guilloré, Maire et Madame Kerdraon, adjointe au maire, Madame Perez, DDEN.

**Personnes absentes excusées :** Madame Lagadic, psychologue scolaire, Mesdames Jaulneau, Prigent et Gagnic, parents élus.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école.
2. Prévision des effectifs pour la rentrée 2016.
3. Les demandes d'investissements.
4. Bilan de l'exercice PPMS.
5. Les rythmes scolaires.
6. Questions diverses.

Sous la présidence de Mme Mariannick MARCHE, directrice de l'école, la séance est ouverte à 17h30.

Le Conseil d'École s'ouvre sur un tour de table des participants. Rappel de l'ordre du jour.

Mme Marche s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école précédent. Le procès-verbal est approuvé. Mme Marche rappelle qu'il est affiché à l'entrée de l'école.

**Effectifs et répartition des élèves :**

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2015 2016	4	9	16	12	16	26	12	17	10	122
2016 2017	4	8	9	17	12	16	26	12	17	121

Les effectifs sont assez stables, 10 élèves quittent l'école en CM2. Mme Decemme note que dans 3 ans, un grand groupe (26 élèves) quittera l'école.

Mme Marche indique que la répartition sera compliquée pour la rentrée prochaine.

**Demandes d'investissements :****Bureau de direction**

1 Massicot A3 Majuscule	329,00 €
----------------------------	----------

**Matériel de sport**

15 ballons mous Scolarex	199,50 €
-----------------------------	----------

**Matériel maternelle**

Banquettes (Bourelle éducation)	2x99=198€
Sièges multicolores (Manutan collectivités)	278,44€
Bancs (Bourelle éducation)	232€
Tapis (Majuscule)	59,90€
Lave-linge rouge (Nathan)	105€

Vaisselle (Nathan)	280€
Garde-manger (Nathan)	182€
<b>Divers</b>	
Microvisualiseur Ergo Educo	210,54 €

Mme Decemme indique que d'après l'animateur informatique, il existe des visualiseurs moins chers. Mme Marche va le contacter.

6 ordinateurs portables vont être commandés après le vote du budget. 5 ou 6 autres ont été demandés pour compléter le parc informatique et pouvoir travailler en classe. L'animateur informatique sera contacté dès l'arrivée de ces ordinateurs.

Projet de la nouvelle classe : le dossier est en cours. L'extension devrait se faire derrière la salle de sieste. Un SAS à la sortie de la cuisine est également prévu.

Un audit concernant l'état général de l'école a été fait. Une réflexion sur les travaux à engager est en cours.

### **Bilan PPMS :**

Un exercice de confinement s'est déroulé le mardi 15 décembre 2015. Une note a été distribuée aux familles afin d'expliquer les consignes de sécurité à observer. Un rappel des risques est donné.

Mme Decemme explique que nous sommes en année 1 : c'est la mise en route avec des exercices de confinement.

Le signal sonore était trop faible. Une corne de brume a été fournie par la mairie.

Mr Le Coq relève que les CM2 ont évoqué l'idée qu'une tempête et un incendie pouvaient avoir lieu en même temps. Leur question : « Que fait-on dans ce cas ? »

L'équipe enseignante va en discuter.

Plan vigipirate : rappel de l'Inspectrice.

Quand le temps scolaire démarre, il faut qu'il n'y ait pas de risque d'intrusion. Le portail est donc verrouillé à 9h. Il a été installé une sonnette pour appeler de l'extérieur. Cette installation doit impliquer une rigueur des parents quant au respect des horaires.

Un exercice incendie sera effectué dans les semaines à venir.

**Les rythmes scolaires** : un changement d'horaire a été demandé par les enseignants lors de la réunion du comité de pilotage du 3 novembre 2015. Ils souhaiteraient que les TAP se déroulent en fin de journée car l'après-midi, les élèves sont très énervés après ces activités. Une discussion a été engagée en mairie. Mr Guilloré rappelle que la mise en place a été faite dans le respect des recommandations de l'époque.

Mr Le Coq explique comment nous récupérons les enfants à 13h50 : énervés et avec des conflits à régler.

Mme Kerdraon explique les activités proposées aux enfants avec des groupes très différents concernant l'effectif.

Mme Decemme donne quelques informations :

65% des écoles ont une organisation régulière; 14% ont choisi l'alternance journée longue/journée courte; 16% ont les TAP sur le temps de pause méridienne (l'an passé, 12% des écoles ont changé pour passer en fin de journée).

Une enquête concernant les rythmes scolaires révèle que tout le monde dit que les élèves sont fatigués.

Mme Decemme indique qu'il y a une forte demande de formation en relaxation pour rendre les enfants calmes au retour en classe.

Le projet initial est prévu pour 3 ans mais il y a possibilité d'une demande de dérogation. Pour cela, le maire doit envoyer un courrier à la DSDEN après un vote convergent du Conseil d'École.

Mme Kerdraon dit qu'ils ont réfléchi avec le Conseil Municipal. À l'issue de cette concertation et du vote du Conseil d'école (5 favorables, 3 contres et 2 abstentions), les TAP devraient basculer en fin d'après-midi après décision finale de la DSDEN.

Madame l'Inspectrice de circonscription rappelle en outre que les APC doivent avoir une organisation commune à l'école selon la circulaire de l'Inspectrice Générale. Il faudra les faire en tranche de 45 minutes, comme le temps des TAP.

Nouveaux horaires proposés : 9h/12h et 13h30/15h45 avec les TAP de 15h45 à 16h30.

Mr le maire demande à la Directrice d'effectuer ensemble le courrier de motivation.

Le problème de la sortie des élèves est évoqué car il se fera par les agents communaux : les enseignants expliquent qu'ils pourront rencontrer les parents à 16h30 si besoin.

**Questions diverses** : les parents d'élèves souhaitent aborder deux points :

- l'organisation des jeux de cour : ballons, vélos.
- La circulation aux abords de l'école.

Le ballon récupéré par les élèves hors de l'école et qui arrivent à pieds pose problème lors de l'accueil. Le ballon sera donc retiré lors des temps d'accueil.

Les filles aimeraient pouvoir profiter du ballon.

Mme Decemme explique qu'il y a une dégradation du climat social, des relations gars/filles en partie à cause du foot. Prévoir un règlement et partager l'espace cour selon les jeux. Il en sera discuté avec les élèves.

Vélos : plus de vélos sur temps périscolaire. Il est demandé qu'ils soient remplacés par un bac à sable. Mr Guilloré dit que c'est compliqué. L'IEN explique que ça peut permettre à certains enfants de se calmer.

Mme Kerdraon souhaite répondre à la demande des parents d'une élève accidentée en enlevant complètement les vélos. Les enseignants expliquent qu'ils ne sont pas favorables. À ce jour, les vélos ne seront plus utilisés le temps d'être vérifiés.

Pas de budget prévu à ce jour pour les vélos et le bac à sable.

Circulation : les parents doivent respecter la signalisation.

Mr le Maire annonce que le breton sera renouvelé pour un an. Il explique également qu'il est difficile de trouver quelqu'un pour le remplacement des ATSEM. Les enseignants expliquent la difficulté du manque de personnel et proposent de chercher des solutions ensemble.

Mr le Maire indique également que le massicot, le matériel de sport, le microvisualiseur, 11 ordinateurs et le matériel pour la maternelle devraient être accordés lors du vote du budget (investissement de 10500€).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Secrétaire de séance,

La Directrice,